

Modes de garde :

les seuls à être bien gardés sont les dysfonctionnements

Frédéric Groux

En tant que psychologue et ancien éducateur de jeunes enfants, je suis tenu à un devoir de réserve sur mon travail... Une réserve de plus en plus dure à tenir au vu des faits que j'observe depuis des années dans le milieu de la petite enfance. Ce n'est pas le fait d'actes isolés par des individus, mais bien d'un système dysfonctionnel qui franchit très souvent la ligne de la maltraitance envers les jeunes enfants accueillis et crée de la souffrance chez les professionnels¹. Je les ai observés, on me les a témoignés et je les ai déjà dénoncés², mais cela ne change rien.

Des témoignages accablants... et confidentiels

Les professionnels de l'enfance, tous corps de métiers confondus, sont discrets et ne dénoncent que trop rarement les situations ubuesques et les conditions de travail hostiles qu'ils rencontrent au quotidien dans les établissements d'accueil. Selon mes recherches et mon expérience, ils n'osent pas forcément témoigner de peur d'être accusés de maltraitance. Ils semblent être soumis à une forme de pression et craignent des répercussions de la part des employeurs. Souvent, on leur conseille de partir du lieu où ils ne se sentent plus en adéquation avec les valeurs ou la pratique. Ainsi, les professionnels de l'enfance sont devenus des « nomades », contraints de chercher des oasis de paix et de bienveillance. Heureusement, il y en a encore.

Lorsque j'ai commencé à travailler dans la petite enfance, au début des années 2000, il y avait déjà des professionnels qui dénonçaient des actes de négligence, mais ils étaient une minorité. Depuis une dizaine d'années, les langues se délient et nous constatons que les récits de maltraitance institutionnelle se multiplient et deviennent une forme de « norme ». Ils évoquent une baisse des exigences autour des soins par manque de moyens

humains et de temps ou à cause du nombre d'enfants pris en charge³. Lors de groupes d'analyse de pratiques ou de formation, des professionnels racontent de terribles histoires : des bébés qui n'ont pas été changés ou des heures de repas oubliées faute de temps, des professionnels laissés seuls avec un groupe d'enfants qu'ils ne connaissent pas, ou même des intérimaires livrés à eux-mêmes avec des parents et des bébés inconnus.

Ces paroles, ces témoignages, je les recueille depuis de nombreuses années pour les dénoncer bien sûr, mais aussi pour me protéger, car les menaces de diffamation sont souvent présentes lorsqu'on dénonce des faits de maltraitance et ce, que les lieux d'accueil soient privés, publics ou associatifs. Si vous souhaitez dénoncer des actes, je vous conseille de toujours noter les jours, les heures, les conditions et les personnes présentes lorsque vous êtes témoins de scènes intolérables en établissement de la petite enfance. La mémoire est volatile. La subjectivité et l'interprétation sont souvent des prétextes pour vous contraindre au silence. Il faut donc vous en tenir aux faits observés. Si je conseille cette méthode, c'est que nous sommes dans une période critique où les actes de maltraitance vont augmenter à cause d'un système qui s'apprête, une nouvelle fois, à dégrader encore plus les conditions d'accueil (et de travail) sous couvert d'augmenter le nombre de places.

Bienvenue en absurdie !

Il y a eu sept plans de la petite enfance depuis quinze ans et les orientations ne changent pas. Pire, elles amplifient la dégradation de l'accueil. Il y a eu ladite « loi Morano » en 2010 qui a été adaptée, mais dix ans plus tard⁴, c'est la loi ESSOC, article 50, qui annonce des propositions pires et elles sont impulsées en grande partie par la Fédération française des entreprises de crèches (FFEC) pour des raisons de développement. Depuis quinze ans, les réformes s'accumulent,

Professionnels de la petite enfance, réveillez-vous ! Cela fait déjà quelques années que l'accueil des jeunes enfants tout comme les conditions de travail se détériorent. Pourtant, personne ne bouge. Les réformes s'accumulent, les enfants sont de plus en plus nombreux par section, les professionnels pris dans un mal-être permanent, mais rien. La peur de perdre son travail paralyse. Et tout continue. Jusqu'à quand ? Jusqu'où ? Combien d'enfants devront endurer des conditions d'accueil difficiles pour que les consciences se réveillent ?

mais ne font que déconstruire la pratique déjà difficile des crèches pour des raisons de croissance économique. Nous étions depuis plusieurs années sur un seuil « minimum » de qualité dans les EAJE, et nous allons le dépasser.

Bien évidemment, j'entends déjà certains contester mon analyse en vociférant que j'exagère. Les discours seront les mêmes que pour le système de santé en France. Nous avons le « meilleur » système de garde non-parentale au monde et le moins cher. Cependant, nous sommes le seul pays à avoir investi historiquement dans la « garde de masse » du jeune enfant donc les points de comparaisons sont limités. Nous pourrions tout aussi bien dire que la France est le meilleur pays en matière de construction de Tour Eiffel. Cela reviendrait au même. Ces détracteurs n'auront que très rarement mis un pied dans une crèche. Ils n'auront jamais été confrontés à un parent qui retrouve son enfant mordu ou griffé plusieurs fois par semaine. Certaines crèches en arriveront à marquer sur les portes des sections : « Veuillez couper les ongles de vos enfants pour éviter les griffures ». Cette méthode est bien connue dans les élevages intensifs. Les animaux ne pouvant bouger, ils développent des comportements agressifs envers leurs congénères. Pour cette raison, les dents et griffes sont limées, voire retirées. Cette analogie est choquante, mais elle révèle que le fonctionnement de « garde non-parentale de masse » influence de manière négative le comportement des jeunes enfants⁵ même si cette réalité est souvent niée dans la littérature.

Parlons aussi de la qualité des lieux, qui est souvent mise en avant par certains. Je rétorquerai qu'aucune étude scientifique ne peut décrire cette fameuse « qualité » : chaque pays ayant ses propres critères, aucune comparaison n'est possible.⁶ De plus, quand l'OCDE donne des recommandations sur le taux d'encadrement (nombre d'adultes par enfant), la France ne les suit pas⁷. Le bénéfice de la garde non-parentale est également mis en exergue, mais aucune recherche n'en fait état démonstration à l'appui. Il y a un bénéfice, mais uniquement chez les familles en grande précarité et/ou avec des difficultés psychologiques⁸. Seulement, en France, il n'y a qu'un discours possible, celui en faveur des

crèches. Si vous faites une revue de la littérature de la petite enfance, il y a très peu de livres sur ce sujet, voire aucun. Nous sommes dans une idéologie à pensée unique. Rares sont les domaines où n'existe aucun contradictoire comme celui de la petite enfance. Ces derniers propos, vérifiables dans la littérature, risquent de m'exposer aux critiques majoritaires : je serais un réactionnaire ou un conservateur. Il devrait s'en suivre que je souffre d'une possible radicalisation et que mon souhait est de remettre les « femmes au foyer ». Il n'en est rien. Je travaille depuis vingt ans dans la petite enfance. Je lutte tous les jours pour la dignité de l'accueil des jeunes enfants, pour les professionnels. En tant que psychologue, je suis un des premiers maillons de la protection de l'enfance. Je suis donc dans ma fonction. En tant que psychologue, j'accompagne les parents dans la construction de leur parentalité et je tiens à les informer de ce système qui se généralise dans la petite enfance. Je n'ai rien contre ces institutions de la petite enfance, elles me passionnent et je mettrai toutes mes forces pour qu'elles ne subissent pas le même sort que les hôpitaux ou les EPHAD. Ce texte veut rendre hommage au dévouement de mes collègues, toute profession confondue, qui tendent à être des accueillants « suffisamment bons »⁹. Ils sont parfois trop bien pour cette société qui ne prend pas soin des autres (et donc ne prend pas soin d'eux) et il m'arrive trop souvent de faire des réunions où les professionnels pleurent sur un travail qui n'a plus ni sens, ni humanité...

Réveillez-vous !

Plusieurs professions ont déjà alerté et dénoncé les dérives dans leur pratique. Je pourrais citer Patrick Pelloux, médecin urgentiste, pour le système hospitalier. Je pourrais citer Céline Alvarez, ancienne professeure des écoles, pour le système scolaire. Il est temps que le secteur de la petite enfance fasse connaître au grand public sa souffrance quotidienne et ses inquiétudes pour l'avenir de l'accueil des bébés !

Depuis trop longtemps, nous avons des signes de dérives de ce système, des signes de mal-être du personnel qui sont niés¹⁰. C'est un véritable déni de la réalité. Depuis trop longtemps, les témoignages,

les articles s'accumulent sans que cela n'alerte qui que ce soit. La petite enfance n'intéresse personne et surtout pas nos hommes politiques et nos gestionnaires d'établissements de la petite enfance.

Depuis trop longtemps, le secteur de la petite enfance s'autoalimente par ses écrits pour montrer les arbres « verts » qui cachent la forêt¹¹. Cela a eu le mérite de retarder la prise de conscience des dégâts de ce système qui se dégrade. Progressivement, ces arbres ont été élagués pour ressembler aux autres, pour s'uniformiser.

Depuis trop longtemps, nous taillons les arbres de cette forêt, et de la mauvaise façon. Aujourd'hui, ces arbres sont proches de la mort... Savez-vous comment on reconnaît un arbre mort ? Eh bien, il suffit de gratter l'écorce pour voir si le cambium vert apparaît, si ce n'est pas le cas il est mort. La petite enfance est comparable à une forêt. Les arbres sont tous atteints de maladies : turn-over, difficulté de recrutement, reconversion, perte de sens dans la pratique. Le développement des crèches ne masque plus cette triste réalité, bien au contraire, il l'amplifie et les signes inquiétants qui ont été décrits par les professionnels sont légions. Le problème est peut-être que ce système continue à accomplir sa mission malgré les difficultés qui s'accumulent, mais jusqu'à quand et avec quelles conséquences ?

La petite enfance vit une période aliénante. Nous sommes dans une dichotomie où l'on énonce des soi-disant lois pour la qualité des lieux d'accueil, mais où dans le même temps, sur le terrain, tout est mis en acte pour diminuer cette qualité.

J'écris ces mots, mais je les ai pesés depuis des mois afin d'être le plus juste possible. C'est avec hargne que je dénonce ces faits.

La petite enfance utilise des éléments de langage « psychologisant » pour minimiser les actes et les dysfonctionnements. Nous les appellerons « les douces violences » ou « la maltraitance institutionnelle ». Je ne suis pas sûr qu'une violence puisse être douce, mais je suis certain qu'il ne faut pas qu'une violence soit « banalisée ».

Dans combien de lieux estimerons-nous cette violence acceptable : 1% ou 2% ? Cela fait combien d'enfants ? Accepterions-

nous que ce soit nos enfants ? De toute façon, les autres seront bien accueillis ! Il faut ce sacrifice humain pour les autres enfants.

Quelle valeur accordons-nous à nos enfants ?

Je ne suis ni un lanceur d'alerte, ni un porte-parole. Mon travail consiste à mettre des mots sur des souffrances afin de les apaiser. Le silence est violence.

J'ai observé à plusieurs reprises des bébés qu'on laissait seuls sur les tapis de sol, sans accompagnement de parole, de geste ni même de regard. Les équipes ne pouvant que prioriser les besoins des enfants. Pourtant, le soir, lors des transmissions, les parents auront cette « fameuse » phrase : « *il a bien mangé, il a dormi deux heures, tout s'est bien passé !* » Je rajouterai : « pour qui ? »

C'est une dangereuse normalisation d'une violence d'État qui pourrait aussi expliquer les dérives de la maltraitance sur les enfants dans notre société. Je ne veux pas seulement évoquer les actes violents, mais aussi la négligence ou la carence de soin. Des enfants qu'on laisse pleurer plus de trente minutes, car ce n'est pas leur tour de manger. Des enfants qui pleurent dans le dortoir, car il n'y a pas assez d'adultes pour les accompagner individuellement. Le discours sera celui de l'apprentissage de la « frustration » ou de « l'autonomie » pour minimiser ces observations. Des théories ad hoc pour répondre à un problème construit par un système défaillant. Cependant, cette situation stressante pour un bébé augmente son taux de cortisol et cela aura des effets à long terme si la situation se répète régulièrement¹².

Pourquoi avoir fait des droits de l'enfant ? Ce n'est pas pour les enfants, mais pour les rappeler aux adultes qui les ignorent depuis toujours et dans tous les États du monde. Les adultes, hommes et femmes, ont tendance à maltraiter les plus fragiles. Mais si un État ne respecte pas la Convention internationale des droits de l'enfant, il ne risquera rien, car il n'existe pas de sanctions... celles-ci n'ayant pas été prévues. C'est uniquement sur la bonne volonté des États. Cela montre la conviction des politiques autour du « bien-être » des enfants.

Pour exemple, la fessée par le personnel de crèche n'est pas considérée comme une faute grave selon la justice. La crèche associative Les Souriceaux, à Villeneuve-d'Ascq, en a fait l'amère expérience et le procès en appel se déroulera cette année bien que la France soit le 56^e pays à abolir les violences éducatives ordinaires¹³.

À mon grand regret, la petite enfance n'est pas médiatique ou alors dans deux extrêmes : celui de l'innocence et la guimauve ; et à l'opposé, celui des affaires de pédophilie, de maltraitance, donc des actes individuels, mais qui ne montrent pas les aspects d'un fonctionnement réel des lieux d'accueil par des choix et des responsabilités politiques.

Le secteur de la petite enfance doit dégager une sérénité pour laisser les parents aller travailler sans inquiétude. D'ailleurs, la nouvelle loi ESSOC remplace le terme « mode d'accueil » par « service aux familles ». Les professionnels de l'enfance sous-estiment ce pouvoir qu'ils tiennent au creux de leurs mains, tels les employés des entreprises de transport en commun qui peuvent bloquer un pays.

Si par mon engagement, je pouvais accompagner les équipes dans leur élan de changement, je me joindrais à eux. Si par mes paroles, je pouvais soulager ne serait-ce que quelques familles qui confient leur enfant à une institution défaillante, j'aurais fait mon travail. Si par ce texte, je peux dire le mal-être des professionnels qui souffrent à cause du travail qu'ils doivent accomplir, alors j'aurais répondu à leur demande de se faire entendre.

Dans notre société hyper individualisée, tout le monde a le droit à la parole sauf parfois les professionnels de l'enfance qui doivent exécuter les ordres.

Je m'inscris peut-être en décalage par rapport à certains auteurs qui minimiseront les faits que je décris. Si je suis dans l'erreur, cela ne posera alors aucun problème à ces lieux d'ouvrir leurs portes. Ils ne pourront pas se cacher derrière un discours tout préparé « psychologisant » et sorti du marketing. Ils ouvriront véritablement les EAJE (privé, public et associatif), car certaines portes bien ciblées montreront ce que je dénonce et je ne parle pas, bien sûr, des lieux vitrines de certains groupes de crèches, qui ne sont en rien une réalité des lieux.

J'espère que mon action aura le mérite d'éveiller l'attention des parents et des professionnels et que cela freinera cette déchéance annoncée.

Le présent travail est réalisé en tant que psychologue en établissement d'accueil des enfants (EAJE). C'est aussi le fruit de l'expérience d'un ancien éducateur de jeunes enfants dans un établissement multi-accueil et d'un formateur dans un centre de formation continue s'adressant au milieu de l'enfance.

1. Lire partout : professionnel(le)s.
2. Groux, F., (2016) Conditions d'accueil, bien-être du professionnel et développement du jeune enfant. *Métiers de la petite enfance*, 236-237.
- Groux, F., (2018) La clinique du berceau. *Le Journal des psychologues*, 356.
- Groux, F., (2018) *La pratique des professionnels se dilue dans la gestion*. lesprosdela petiteenfance.fr
- Groux, F., (2019) Contraintes budgétaires et réglementations sanitaires. *EJE Journal*, 78 : 56-59.
- Groux, F., (2019) La prestation de service unique et son impact sur les équipes de multi-accueil. *Métiers de la petite enfance*, 266.
3. Ben Soussan, P., (ed) (2010) *Le livre noir de l'accueil de la petite enfance*. Toulouse : Érès.
4. Delosier, I., Ruiz Montigny, M., Die, N., Forestier, L., (2016) Évolutions réglementaires et qualité de l'accueil, un questionnaire nécessaire. *Métiers de la petite enfance*, 229 :12-4.
5. Wagner, A., Tarkiel, J., (1994) *Nos enfant sont-ils heureux en crèche ?* Paris : Albin Michel.
- Belkys, J., (2004) La quantité de temps de garde et le développement socio-émotionnel du jeune enfant. *Devenir*, 16 : 5-15.
6. Ongari, B., (2019) L'attachement en crèche : quel impact ? *EJE Journal*, 79 : 15-19.
- Pierrehumbert, B., (1992) *L'accueil du jeune enfant : politiques et recherches dans les différents*. Paris : ESF.
- Pierrehumbert, B., (2004) Le développement socio-émotionnel de l'enfant et la garde hors de la famille d'accueil, *Spirale*, 30.
7. Florin, A., (1999) *Modes d'accueil et développement du jeune enfant, Laboratoire cognition et communication*. Université de Nantes, rapport de recherche pour la Cnaf.
8. Lebovici, S., Weil-Halpern, F., (1989) *Psychopathologie du bébé*. Paris : Puf.
9. Winnicott, D.W., (2006) *La mère suffisamment bonne*. Paris : Payot.
10. Moisset, P., (2019) *Accueillir la petite enfance : le vécu des professionnels*. Toulouse : Érès.
11. Sadock, V., (2003) L'enjolivement de la réalité, une défense féminine ? Étude auprès des auxiliaires puéricultrices. *Travailler*, 10 : 93-106.
12. Legendre, A., (2018) Stress des enfants à la crèche : le rôle des équipes d'encadrement. *EJE Journal*, 72 :16-19.
13. En 2014, la crèche a licencié pour faute grave une professionnelle ayant donné la fessée à un enfant. L'affaire a été portée devant les Prud'hommes par la salariée. Après plusieurs années de procédure, le licenciement a été confirmé, mais requalifié en cause réelle et sérieuse, ce qui est moins lourd que la faute grave. La crèche a fait appel.